

La seconde au lycée Notre Dame d'Annay

Les élèves du lycée Notre Dame d'Annay sont préparés, comme tout élève de seconde, à accéder à n'importe quelle classe de première.

De même, les élèves qui n'ont pas suivi la seconde au lycée Notre Dame d'Annay pourront être accueillis en classe de première (sous réserve de places disponibles).

Les élèves qui, en fin de troisième pensent s'orienter dans un des domaines indiqués ci-dessus, auront avantage à démarrer leur seconde au lycée Notre Dame d'Annay afin d'éviter la multiplication des changements d'établissement.

L'équipe éducative du lycée Notre Dame d'Annay a une longue expérience des élèves dont le niveau est plutôt moyen à la suite de difficultés rencontrées au collège. Les méthodes pédagogiques appliquées permettent à ces élèves de reprendre confiance et d'aborder plus sereinement leurs études.

Après la classe de seconde

C'est à l'issue de la classe de seconde que l'on pourra préciser son projet vers une filière générale ou technologique.

Le choix pourra s'opérer en fonction des résultats obtenus en seconde et de la motivation du jeune.

Le projet de réforme prévoit de nouvelles possibilités de passerelles entre les classes de premières.

Le lycée Notre Dame d'Annay propose les parcours technologiques suivants :

Baccalauréat S.T.M.G. : Orientation vers les métiers de la gestion comptable, de la communication ou du commerce.

Baccalauréat S.T.L. : Orientation vers les métiers de techniciens de laboratoires dans de nombreux domaines (biologie, agronomie, traitement de l'eau, environnement...)

Baccalauréat S.T.2S. : Orientation vers les métiers du domaine paramédical ou social (infirmier, éducateur, assistant social...).

Le tronc commun

Les élèves de la classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique suivent les mêmes enseignements du tronc commun.

Les horaires et les programmes sont identiques pour tous les élèves dans chacune des disciplines suivantes :

Français	4 h
Mathématiques	4 h
Langues vivantes étrangères 1 & 2*	5,5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Histoire géographie	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences de la vie et de la terre	1,5 h
Sciences physiques	3 h
Sciences économiques et sociales	1,5 h
Sciences numériques et technologie	1,5 h

* **Langues vivantes étrangères 1 & 2** : anglais et allemand ou espagnol

Les enseignements d'exploration

Le tronc commun peut être complété par un ou deux enseignements optionnels :

Le premier, en enseignement technologique parmi « Management et gestion », « Santé et social », « Biotechnologies » ou « Sciences de laboratoire » d'une durée de 1,5 h. Le second peut être l'enseignement optionnel « Education physique et sportive » d'une durée de 3 h.

Option langue des signes au baccalauréat

Dès la classe de seconde, nos élèves peuvent découvrir l'apprentissage à la langue des signes. A raison de 3 heures par semaine.

La formation au langage visuel et gestuel se poursuit à raison de 3 heures en classe de 1ère et en classe de terminale des sections santé social.

Ce n'est pas une simple initiation mais un programme complet dispensé par un formateur spécialisé. **Cette matière sera présentée en option au baccalauréat.**

Aide et soutien

Tous les élèves de la classe de seconde bénéficient d'une heure de soutien par semaine, en français, mathématiques ou anglais (par module de 4 semaines et en fonction des points à revoir du moment, d'un accompagnement personnalisé et d'un accompagnement au choix de l'orientation.